

Revitalisation du centre-ville - Opération Grand Centre - Plan de financement - Demande de subventions

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Par délibération du 12 novembre 1990, le Conseil Municipal a décidé d'engager une opération de revitalisation du centre-ville.

Cette opération intitulée «Grand Centre» se réalisera sur 3 ans à compter de 1991, et s'articule autour de 8 thèmes :

- étude de fréquentation du centre-ville (étude qualitative),
- diagnostic des entreprises artisanales,
- plan de formation, plan de qualité,
- observatoires économiques du centre-ville,
- promotion et communication,
- développement de nouveaux lieux d'activités en centre-ville,
- circulation et stationnement,
- coordination des actions.

A ce jour, la mise au point du plan de financement est achevée avec l'engagement définitif des différents partenaires. Il s'établit désormais comme suit, sachant que son montant initial n'est pas modifié :

1 - Dépenses

Coordinateur	600 000 F
Études générales	
- synthèse des données existantes	50 000 F
- étude qualitative de fréquentation	200 000 F
Actions spécifiques au commerce et à l'artisanat	
- diagnostic entreprises artisanales	100 000 F
- mise en place plan qualité	250 000 F
- observatoire économique	50 000 F
Étude d'aménagement	
- restructuration marché couvert	300 000 F
- aménagement zone artisanale	200 000 F
Actions promotion et communication	
- communication	200 000 F
- médiatisation	100 000 F
Total opération Grand Centre	2 050 000 F

2 - Recettes

- Ministère de l'Artisanat, du Commerce et de la Consommation		800 000 F
- Collectivités territoriales		800 000 F
Ville de Besançon	700 000 F	
Département du Doubs	100 000 F	
- Chambres consulaires		400 000 F
CCID	300 000 F	
Chambre de Métiers	100 000 F	
- Union des Commerçants		50 000 F

		2 050 000 F

Le Conseil Municipal est invité :

- à approuver ce nouveau bilan,
- à solliciter les subventions correspondantes auprès de l'État et du Département pour le financement du programme d'action.

M. JACQUEMIN : Monsieur le Maire, je profite une nouvelle fois pour dire ici que c'est une chose intéressante ce plan que vous nous proposez, cette opération grand centre, mais que cela reste avant tout des études et des enquêtes et je crois que l'essentiel aujourd'hui c'est d'engager pratiquement des opération de revitalisation. A ce titre, je vous rappelle une nouvelle fois l'urgence qu'il y aurait à soumettre à ce Conseil Municipal un projet concernant la Place du Marché qui tarde de trop. Il y a des mois et des mois que nous en parlons.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Oui et il y aura encore des mois et des mois, parce que ce n'est pas une opération qu'on peut lancer comme cela.

M. JACQUEMIN : Nous sommes dans l'incapacité de faire des choses concrètes mais pour les études, nous sommes forts !

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Cela fait des années que j'ai dit qu'on allait restructurer la Place du Marché, c'est vrai et nous mettrons encore des années pour le faire. Je n'y peux rien mais on ne peut pas tout faire à la fois, ou alors donnez-nous les moyens de le faire, ce que vous ne faites pas d'ailleurs puisqu'en matière de recettes c'est toujours difficile d'avoir votre accord.

M. JACQUEMIN : On essaie de donner notre avis de temps en temps en matière de recettes et de dépenses de fonctionnement Monsieur le Maire.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Vous donnez votre avis, vous avez des propositions. A lire parfois la prose...

M. JACQUEMIN : ...Je crois qu'on fait remarquer un certain nombre de choses qui sont utiles en la matière.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : ...à lire la prose de certains, pour ne pas le citer, Michel VIALATTE, c'est vrai que vous avez des propositions...

M. JACQUEMIN : 4 MF par-ci, 4 MF par-là...

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Les propositions que vous avez faites vous, «Une Ambition pour Besançon», je les lis noir sur blanc plutôt bleu sur blanc, c'est : le tunnel sous la Citadelle, ce n'est quand même pas votre proposition, allons enfin quand même il ne faut pas exagérer, le soutien scolaire et les contrats d'objectifs, c'est vous aussi ? Oh là ! là !...

M. VIALATTE : Et toutes les propositions que vous passez à l'as.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Eh oui, c'est vrai ! Il y a même aussi, je vais plus loin, le rachat de l'Hôtel Goudimel, c'est vous qui l'avez proposé ?

M. VIALATTE : Oui, mais en l'assortissant d'un projet dont vous n'avez jamais tenu compte.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Bien sûr puisqu'on a fait un meilleur projet que vous. D'ailleurs vous n'étiez pas là alors vous ne pouviez pas le voter.

M. NACHIN : Je vois qu'on jongle allègrement avec les millions, 4 MF tout de suite, 4 MF tout à l'heure pour les phares Foster, là 2 600 000 F de supplément pour le parking et ici plus de 2 MF d'études. Je pense que cela fait peut-être beaucoup, d'autant plus, et j'ai déjà eu l'occasion de le dire, que les habitants du centre-ville ne sont pas associés aux travaux qui sont envisagés, ce que je regrette vivement, donc je voterai contre.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission des Finances, le Conseil Municipal, à la majorité (3 Conseillers ayant voté contre), adopte les propositions qui lui sont soumises.